



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

montant des pensions

Question écrite n° 19597

Texte de la question

M. Éric Diard attire l'attention de M. le ministre de la défense sur l'inquiétude des officiers mariniers qui voient leur pension de retraites réévaluées très en dessous du coût de la vie. La revalorisation des pensions de retraites n'a été au 1er janvier 2008 que de 1,1 %. Les officiers mariniers sont confrontés à des hausses du coût de la vie qui amputent leurs pensions, et de ce fait leur pouvoir d'achat est en forte baisse. Aussi, il lui demande quelles dispositions sont envisagées par le Gouvernement pour maintenir le pouvoir d'achat des officiers mariniers.

Données clés

Auteur : [M. Éric Diard](#)

Circonscription : Bouches-du-Rhône (12^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 19597

Rubrique : Retraites : fonctionnaires civils et militaires

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Défense

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 mars 2008

Question retirée le : 8 avril 2008 (Retrait à l'initiative de l'auteur)